



PROGRAMME ADR Chapitre 1.3

Public :

Toute personne dont le domaine d'activité comprend le TMD : réception, chargement, déchargement, manutention, conditionnement et étiquetage, achats, gestion des déchets, gestion du transport, rédaction des documents de transport.

Prérequis :

Aucun

Nombre de stagiaires :

10 personnes maximum

Durée :

7h en initial - 7h00 en recyclage

Lieu :

Inter ou intra entreprise

Méthodes pédagogiques :

Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues, Travaux de groupe, études de cas. La pédagogie utilisée dans cette formation est basée sur l'échange d'idée, elle implique une motivation soutenue des stagiaires.

Validation :

QCM de validation de la partie théorique

Modalité d'accès :

Signature de la convention

Délai d'accès :

Sur demande selon disponibilité

Maintien des compétences :

Cette formation est réactualisée périodiquement pour tenir compte des évolutions réglementaires (au minimum tous les deux ans, lors de la révision de l'ADR)

Document pédagogique :

Livret



Contactez notre référent PSH pour les modalités pédagogiques et l'accessibilité

Objectif :

Comprendre les risques et les conséquences du transport de matières dangereuses. Connaître les principales exigences de l'Arrêté ADR chapitre 1.3. Comprendre les implications du transport de matières dangereuses

Contenu de la formation

Prévention du risque chimique

La réglementation internationale du transport de marchandises dangereuses (MD)

- ✓ Connaissance des matières dangereuses : origine, nature et famille de produits
- ✓ La réglementation du transport de MD : application de l'ADR et de l'arrêté TMD, la réglementation transport multimodal de MD
- ✓ Classification des matières
- ✓ Codification des dangers et de matières

Les règles de sécurité liées aux produits

- ✓ Responsabilité des différents acteurs
- ✓ Sanctions en cas d'infraction
- ✓ Opération de chargement et de déchargement,
- ✓ Gestion des risques : La prévention et la protection
- ✓ Sensibilisation à La « sûreté »

Les points clés de la réglementation ADR

- ✓ Conditionnement et emballage
- ✓ Marquage et étiquette des colis
- ✓ Signalisation des véhicules
- ✓ Conditions d'exemption et limites, chargement en commun
- ✓ Le transport de « déchets » dangereux (le cas échéant)
- ✓ Documents réglementaires

- ✓ Exercices d'applications : FDS et étiquettes
- ✓ QCM